

20^e Semi-Rapide d'Evry-Courcouronnes

Dimanche 1^{er} Mars 2020

Règlement Intérieur

Article 1 : Licences et homologations

Licence A ou B obligatoire pour l'ensemble des participants.

Prise de licence possible sur place au club d'Evry Grand Roque (9€ adulte/3€ enfant).

Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE) pour le classement rapide de septembre 2020, et par la Fédération Internationale Des Echecs (FIDE) pour le classement rapide d'avril 2020.

Le tournoi étant homologué FIDE Rapide, chaque joueur aura comme Elo pris en compte pour le tournoi :

- Le classement Elo FIDE Rapide ;
- Le classement Elo FIDE Classique si le joueur ne possède pas de classement Elo FIDE Rapide ;
- Le classement Elo National Rapide si le joueur ne possède aucun classement Elo FIDE.

Article 2 : Inscription et organisation

1) Droits d'engagement

Jusqu'au 29/02/2020 :

- Jeunes/Féminines/Maitres FIDE : 12€
- Adultes : 24€

Sur place le 01/03/2020 :

- Jeunes/Féminines/Maitres FIDE : 15€
- Adultes : 30€

2) Lieu du tournoi

Gymnase Piat, Allée Eugène Piat, 91000 Evry-Courcouronnes

3) Horaires du tournoi

Pointage obligatoire : les joueurs n'ayant pas pointé à 10h15 ne seront pas appariés à la Ronde 1, qu'ils aient payé à l'avance ou non.

Le tournoi est constitué de 7 rondes réparties de 10h30 à 16h15 avec :

- 3 rondes le matin de 10h30 à 12h00
- 4 rondes l'après-midi de 14h00 à 16h15

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire des rondes afin d'assurer la meilleure tenue du tournoi.

<u>Pointage : 9h30 – 10h15</u>
Ronde 1 : 10h30 Ronde 2 : 11h15 Ronde 3 : 12h00
<u>Pause du midi</u>
Ronde 4 : 14h00 Ronde 5 : 14h45 Ronde 6 : 15h30 Ronde 7 : 16h15
<u>Remise des prix : 17h30</u>

Article 3 : Règles du jeu

1) Cadence

Les rondes se disputent à la cadence Fischer 15'+3s/coup.

2) Règles de jeu applicables

Les règles appliquées sont celles du 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie) et adoptées par le bureau de la FIDE à Athènes. L'article A.4 de l'annexe des parties rapides s'applique.

Les demandes de nulle par application de la règle des 50 coups et de répétition de position devront être faites **préalablement** à l'arbitre qui commencera à effectuer le comptage des coups depuis ce moment et pour la suite de la partie. Toute demande faite a posteriori ne sera pas recevable, car non prouvable, à l'exception de l'accord des deux joueurs.

3) Intervention de l'arbitre

La chute du drapeau ET les coups illégaux **sont annoncés par l'arbitre** comme prévu dans le règlement.

Concernant les coups illégaux :

- Le 1^{er} coup illégal sera pénalisé de 2 minutes de plus pour l'adversaire
- Le 2nd coup illégal du même joueur sera pénalisé de la perte de la partie

Un coup illégal est achevé **quand le joueur à appuyer sur la pendule** et concerne également :

- L'utilisation des deux mains pour jouer un coup
 - Le fait pour un joueur d'appuyer sur la pendule sans jouer de coup
-

Article 4 : Résultats

Les joueurs doivent annoncer leurs résultats à la table d'arbitrage et **vérifier qu'il est correctement enregistré** sur la feuille d'enregistrement des résultats.

L'absence de résultat sur la feuille d'enregistrement entrainera la double défaite des joueurs.

Article 5 : Forfaits

Tout joueur absent de l'échiquier pendant une période de 15 minutes et 3 secondes après le démarrage de sa pendule **perdra la partie par forfait**, sauf si l'arbitre en décide autrement (cas exceptionnels) :

- Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.
- Tout joueur commettant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi

Tout forfait et tout abandon de tournoi **non justifié** sera automatiquement signalé à la FFE.

Article 6 : Appariements et classement

1) Programme

Les appariements et classements sont réalisés à l'aide du programme **Papi 3.3.6**.

2) Système

Les appariements seront effectués au **système Suisse** (règles C.04 FIDE).

3) Classement individuel

Le classement final s'effectue selon le nombre de points accumulés par le joueur :

- Victoire : 1 point
- Nul : ½ point
- Défaite : 0 point

En cas d'égalité, le départage s'effectue selon l'ordre suivant :

- Buchholz Tronqué
 - Performance
-

Article 7 : Prix

Les prix ne sont **ni cumulables, ni partagés** : ils sont attribués au joueur ayant le meilleur départage en cas d'égalité de points de classement.

La liste des prix sera affichée avant la 5^e ronde ; les joueurs non présents à la remise des prix ne pourront prétendre à aucun prix.

Chaque joueur recevra le prix le plus important auquel il a droit, mais en cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité sera le suivant :

- Prix du classement général
- Prix par catégorie Elo

Article 8 : Appareils électroniques et portables

Tout appareil électronique doit être **éteint**.

L'utilisation d'un **appareil électronique** (téléphone, ordinateur...) durant une partie ou **l'émission d'un son** venant d'un tel appareil entraînera la **perte de la partie**.

Article 9 : Photos

Des photos des participants seront prises lors de ce tournoi. Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit du participant ou des représentants légaux des participants, ceux-ci acceptent que les joueurs et les accompagnateurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur les sites internet partenaires.

Article 10 : Jury d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel. **La partie continuera dans tous les cas avec la décision de l'arbitre.**

La demande doit être faite par écrit **immédiatement** après la fin de la partie concernée et avant la publication de la ronde suivante. La demande écrite d'appel sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est présidé par l'organisateur du tournoi et est composé de l'arbitre principal ainsi que de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

Article 10 : Arbitres

Arbitre principal : Loriane LEBRET (AFE 1 / AI)

Arbitres adjoints : Pierre LARIVIERE (AFC), Adrien DUQUESNE (AFC)

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur (RI).

L'arbitre principal :

Loriane LEBRET

L'organisateur :

Adrien DUQUESNE